

## L'intervention sociale de l'Agence en direction des jeunes

### 1- Pourquoi aider les jeunes à partir en vacances ?

#### 1.1- Parce que les jeunes partent peu en vacances

Les jeunes (15-24 ans) connaissent des situations contrastées en termes de départ en vacances.

D'un côté, les 15-19 ans connaissent des taux de départ assimilables à ceux des enfants (70 %<sup>1</sup>) tandis que les 20-24 ans, avec un taux de départ de 59 %, constituent la classe d'âge qui part le moins en vacances (exclusion faite des 70 ans et plus)<sup>2</sup>.

La propension au départ en vacances des 15-19 ans est étroitement liée à celle de leur famille. Départs en famille (hébergements marchands ou non) et centres de vacances constituent les principales formes de départ, prescrits et financés (au-delà des aides aux vacances existantes) par la cellule familiale dans la plupart des cas.

L'autonomie croissante des jeunes vis à vis de leurs parents induit deux conséquences particulièrement prégnantes quant à leurs comportements touristiques :

- leur demande de vacances s'imprègne de cette soif d'indépendance et débouche souvent sur une demande de départ sans encadrement ni parents, afin d'expérimenter, voire de consacrer<sup>3</sup> ce sentiment naissant d'autonomie,
- ils ont moins accès à l'aide financière de leurs parents.

Les 20-24 ans, quant à eux, constituent la classe d'âge qui a fait l'objet de la progression la plus faible depuis 1969 (+7 points seulement)<sup>4</sup>. Les freins au départ identifiés comme spécifiques à cette classe d'âge sont :

- des contraintes scolaires et professionnelles qui font passer les vacances au second plan,
- un frein financier prégnant : le taux de chômage relativement élevé des jeunes, leur précarité et leur niveau de rémunération lorsqu'ils travaillent, expliquent que cette classe d'âge dispose des budgets les plus serrés du marché,
- une clientèle parfois plus subie que ciblée par les professionnels du tourisme : les dérives survenues sur certaines stations touristiques, la concentration de jeunes sur certaines stations touristiques et l'imagerie générale véhiculée par cette tranche d'âge induit des stratégies d'évitement, voire de discrimination de la part de certains opérateurs touristiques.<sup>5</sup>

#### 1.2- Parce que leur situation socio-économique globale est préoccupante et justifie la mise en œuvre de dispositifs socio-éducatifs

- de nombreux jeunes vivent dans un sentiment d'insécurité extrême, lié à une forte pression scolaire et à des perspectives non avérées d'insertion professionnelle, voire sociale (le suicide représente d'ailleurs la première cause de mortalité chez les jeunes de 15 à 24 ans, devant les accidents de la route)<sup>6</sup>, ce qui contribue à légitimer le besoin de répit, de temps pour soi, de vacances,
- d'un point de vue socio-éducatif, la forte attractivité de la thématique « vacances » alliée aux diverses déclinaisons des dispositifs d'aide font des vacances un levier d'intervention particulièrement efficace, notamment en termes d'inclusion sociale, de remobilisation, d'acquisition / renforcement de compétences transférables et de liens sociaux.<sup>7</sup>

<sup>1</sup> Les vacances des Français, INSEE, EPCV, 2004

<sup>2</sup> Les vacances des Français, INSEE, EPCV, 2004

<sup>3</sup> Premières vacances entre jeunes, Bertrand Dubreuil, Vacances Ouvertes avec le soutien de l'ANCV, 2000,

<sup>4</sup> Taux de départ en vacances selon l'âge, Insee, EPCV, 2004 in Tableaux de l'économie française, Insee, 2006

<sup>5</sup> Evaluation Nationale du dispositif Pajecot, Rigalleau & Randy, Vacances Ouvertes-DIV, 2003

<sup>6</sup> Inserm, statistiques des causes médicales de décès

<sup>7</sup> L'accès aux vacances : enjeu pour l'accès vers l'emploi et dans l'emploi, Les rencontres du Grenelle de l'Insertion, Haut Commissariat aux solidarités actives contre la pauvreté / ANCV, Lille, 7 mai 2008

### 1.3- Parce que les dispositifs d'aide existants sont rares et pas toujours adaptés aux demandes, besoins et contraintes de chacun

Les dispositifs d'aide à l'attention des 19-24 ans sont rares (si l'aide aux enfants et aux familles apparaît comme une pratique récurrente chez les acteurs investis sur l'aide au départ en vacances, les jeunes demeurent les parents pauvres de ce type de soutien<sup>8</sup>) et peinent, pour certains d'entre eux, à contrebalancer ces freins au départ en général, et répondre à cette demande d'autonomie en particulier :

- alors qu'une grande majorité de jeunes candidats au départ en vacances ne rêvent que d'accéder à des vacances « farniente », plusieurs de leurs référents exigent que le contenu de leurs séjours garantisse quelque plus-value éducative (« citoyenneté », « non-consommation », « utilité sociétale des projets », « ouverture européenne », ...)<sup>9</sup>. Cet état de fait s'explique notamment par des commandes publiques de politiques jeunesse privilégiant la mise en œuvre d'actions territorialisées à l'attention de tous les jeunes, et dont les exigences et critères d'accès apparaissent comme des freins trop prégnants pour les jeunes les plus fragilisés,<sup>10</sup>
- une demande de départs autonomes qui se heurte à un fort parti-pris d'encadrement (les aides existantes pour les 15-25 ans sont souvent conditionnées par la réalisation d'un départ encadré),

Plus les jeunes sont âgés, plus leur demande spontanée en matière de vacances porte sur des modes d'hébergements touristiques universels (locations d'appartement et camping-HLL notamment) qui rechignent parfois à les accueillir<sup>11</sup>, tandis qu'ils ne fréquentent que marginalement les types de séjours conçus à leur attention exclusive<sup>12</sup>. De la même façon, on observe un attrait pour un certain nombre de stations touristiques à forte image et notoriété qui induit une concentration estivale de jeunes de milieu populaire, et une cohabitation parfois difficile avec les socio-professionnels et la clientèle « traditionnelle ».

## 2- L'intervention actuelle de l'ANCV à l'attention des jeunes

L'Agence soutient environ 40 000 jeunes chaque année, au-travers d'une dizaine de partenariats avec des représentants de l'Etat, des associations caritatives nationales et des collectivités. Pour son développement sur ce segment, l'Agence continue de privilégier l'intégration d'un programme d'aide aux vacances au sein d'un dispositif d'accompagnement social ou éducatif pré-existant pour l'enrichir grâce aux synergies mises en œuvre. Les objectifs et la teneur de chaque projet dépendent donc de plusieurs facteurs (projet socio-éducatif de l'association partenaire, portage du projet par un bénévole ou un salarié, situation spécifique de chaque jeune, modalités de mise en œuvre de chaque dispositif, ...)

On peut néanmoins considérer que l'action de l'Agence s'oriente selon cinq axes distincts :

### 2.1- Favoriser le départ en vacances des jeunes : lutte contre les exclusions et suivi social.

ATD Quart-Monde, Les Restaurants du Cœur, le Secours Catholique, le Secours Populaire Français et la FAGE (Fédération des associations générales étudiantes)

Alors que cette pratique a longtemps été élitiste, le départ en vacances constitue aujourd'hui un comportement dominant. Les media se font ainsi chaque été écho du « chassé-croisé entre juilletistes et aoûtistes », de la « météo des plages », et « Les vacances sont devenues un indice d'intégration. Ceux qui n'en partagent ni les rythmes ni les conversations manquent à un rendez-vous essentiel de la communauté nationale. En été, lorsque près de 70 % des français partent, la population des banlieues et des cités périurbaines reste. Il faut rester à sa place avec un peu plus de haine quand, à la télé, on voit la mer ou la neige des autres. »<sup>13</sup>

L'aide au départ en vacances est ainsi intégré par nos partenaires humanitaires et caritatifs (ATD, Restos du Cœur, Secours Catholique et Secours Populaire Français notamment) à leur panel d'outils de lutte contre les exclusions.

<sup>8</sup> Voir sur ce point Incitation au départ des non-partants, Conseil National du Tourisme, 2001 et L'accès aux vacances des jeunes de 18 à 25 ans, Monique Mitrani, CES, 2002

<sup>9</sup> Voir sur ce point Incitation au départ des non-partants, Conseil National du Tourisme, 2001 et L'accès aux vacances des jeunes de 18 à 25 ans, Monique Mitrani, CES, 2002

<sup>10</sup> Voir sur ce point Jeunesse, le devoir d'avenir, rapport de la Commission présidée par Dominique Charvet, Commissariat Général du Plan, Mars 2001 et Architecture des dispositifs pour le départ autonome des jeunes, Vacances Ouvertes avec le soutien de l'ANCV, 2003

<sup>11</sup> Evaluation Nationale du dispositif Pajecot, Rigalleau & Randy, Vacances Ouvertes-DIV, 2003

<sup>12</sup> Voir sur ce point Incitation au départ des non-partants, Conseil National du Tourisme, 2001 et L'accès aux vacances des jeunes de 18 à 25 ans, Monique Mitrani, CES, 2002

<sup>13</sup> André Rauch in Nouveaux développements du tourisme social et associatif, Jean Froidure, Editions Clientèles et Stratégies - Tourisme n°7, 1999.

Au-delà :

- la phase de préparation du projet de vacances et/ou son contenu peuvent contribuer à renforcer le travail d'accompagnement social initié (soutien au renforcement des liens intra-familiaux, initiation à l'autonomie, ...)
- à l'inverse, l'aide aux vacances peut être utilisée comme un moyen d'attirer des jeunes non régulièrement suivis par les associations pour favoriser à terme leur suivi plus global, au-delà de la thématique « vacances ».

Chaque année près d'un millier de jeunes de 16 à 25 ans sont concernés.

## **2.2- Soutenir les jeunes dans l'élaboration de leurs projets personnels et leur engagement.**

Léo Lagrange, l'agence du Service Civique et la ville de Sarcelles.

Favoriser l'engagement des jeunes constitue un axe fort des politiques « jeunesse » de cette dernière décennie. Or, la capacité à imaginer, concevoir, mettre en œuvre, voire évaluer un projet constituent autant d'enjeux connexes à ce principe d'engagement.

C'est dans cette optique que l'ANCV a mis en œuvre des dispositifs spécifiques d'aide aux vacances avec deux partenaires qui partagent ce souci de soutenir les jeunes dans le montage de leurs propres projets.

- En partenariat avec la Fédération nationale Léo Lagrange, l'Agence propose à des jeunes de 16 à 25 ans de s'impliquer sur la construction de projets de vacances (les jeunes sont auteurs de leurs projets) et des aides supplémentaires peuvent être attribuées selon le caractère citoyen des projets soumis (contribution au développement durable, contribution sociétale du projet, ouverture européenne particulière, ...) Chaque année, plus de 200 jeunes montent un projet de vacances dans le cadre du partenariat avec Léo Lagrange.
- L'ANCV s'est associée à l'agence du Service Civique pour permettre aux jeunes volontaires en Service Civique de bénéficier d'un séjour de vacances à tarif solidaire. Un rapprochement naturel pour les deux agences impliquées dans l'action sociale et citoyenne et partageant des valeurs communes d'engagement et de solidarité, conformément à leurs priorités d'action en direction des jeunes de 16-25 ans. Ce partenariat s'est concrétisé en Mars 2012.
- Un dispositif unique, atypique et conjoint. L'ANCV et la Ville de Sarcelles ont souhaité lancer conjointement un appel à projets afin de soutenir le départ en vacances autonome de jeunes majeurs fréquentant les structures sociales et de jeunesse sarcelloises auprès desquelles ils sont connus. Le partenariat mis en œuvre vise, au-delà de la volonté de permettre le départ, à s'imposer comme un outil éducatif complémentaire à l'action éducative mise en œuvre par la Ville. En 2011 près de 200 jeunes ont été soutenus.

## **2.3- Favoriser l'acquisition de compétences transférables à l'insertion professionnelle.**

« Parcours vacances » avec Vacances Ouvertes.

Forts du constat selon lequel la préparation d'un projet de vacances mobilise et affûte des savoir-faire divers et transférables à la recherche d'emploi (assiduité aux sessions de préparation, recherche, collecte et synthèse documentaire, mobilisation d'outils de communication, projection dans l'espace et dans le temps, élaboration et gestion budgétaire, apprentissage de la mobilité, ...) l'ANCV et Vacances Ouvertes se sont associés pour mettre en œuvre le dispositif « Parcours vacances », qui propose aux jeunes suivis en missions locales ou résidant en FJT de monter leur projet de vacances sous la supervision de leur référent habituel.

En découle une synergie entre le suivi habituellement proposé aux jeunes par les structures de terrain impliquées et le travail réalisé dans le cadre de la préparation du projet.

Ce dispositif partenarial original, qui continue de croître quantitativement, bénéficie désormais à près de 3 300 jeunes chaque année.

## **2.4- Les vacances, temps de continuité éducative.**

JPA, Fondation d'Auteuil, et Acsé.

La question de la capacité des temps péri-scolaires offerts aux jeunes à contribuer utilement aux politiques éducatives mises en œuvre<sup>14</sup> constitue une problématique récurrente pour l'Etat et les acteurs locaux concernés. C'est sur cet axe que s'inscrivent les deux partenariats conclus par l'ANCV auprès de la Jeunesse au Plein Air d'une part, et la Fondation d'Auteuil d'autre part.

- Avec la JPA, l'Agence soutient le départ des élèves en classes transplantées, en accordant un intérêt majeur aux établissements prioritaires de l'Education Nationale. L'occasion de proposer un départ en vacances à des publics qui en sont très souvent exclus, tout en garantissant la cohérence éducative du départ. Plus de 11 000 élèves sont partis en 2011 en classes transplantées grâce aux aides attribuées par l'Agence.

<sup>14</sup> Voir les dispositifs « écoles ouvertes », « accompagnement éducatif » pour les plus récents

- Avec la fondation d'Auteuil, qui accueille des jeunes placés par leurs parents ou les pouvoirs publics pour que l'association assure un travail de suivi social ou éducatif, le partenariat vise à apporter à chaque jeune une réponse particulière à la singularité de sa situation scolaire, familiale ou sociale. C'est d'ailleurs le « Service d'accueil du jeune et de sa famille » qui gère ce partenariat au sein de la Fondation. 400 jeunes sont ainsi soutenus pour leurs projets de vacances éducatives chaque année.
- En 2010, l'ACSE et l'ANCV ont souhaité s'associer pour lancer un volet expérimental complémentaire au programme Ville Vie Vacances, dont le bilan 2009 mettait en exergue la prépondérance du soutien d'actions de loisirs de proximité par rapport aux séjours de vacances. Le volet traditionnel VVV ciblait par ailleurs les mineurs. L'ouverture du dispositif partenarial à la classe d'âge 16-25 permettait d'offrir une solution aux opérateurs de terrain confrontés à des demandes nombreuses de jeunes majeurs. Enfin, en termes de stratégie socio-éducative, le partenariat avec l'ANCV propose à ces acteurs de terrain un cadre innovant visant à promouvoir la posture consistant à « aider à faire » plutôt qu'à « faire pour ». En d'autres termes, les objectifs socio-éducatifs portaient autant sur la construction par les jeunes eux-mêmes de leurs projets de vacances que sur le contenu des séjours. En 2010 ce sont près de 600 jeunes qui sont partis pour des séjours d'été et de fin d'année avec 6 préfectures volontaires impliquées, en 2011 ce sont 1 300 jeunes et 12 préfectures volontaires.

## 2.5- Favoriser la pratique sportive des jeunes.

UCPA, Raid'Aventure, « En passant par la montagne », Action Basket citoyen et Drop de Béton.

L'Agence considère que le sport constitue une thématique d'intervention privilégiée à destination des jeunes et développe plusieurs partenariats avec des organismes experts et légitimes dans le montage et l'animation de dispositifs sportifs à vocation socio-éducative.

- Avec l'UCPA, l'Agence favorise l'initiation, le perfectionnement et la pratique pérenne d'activités sportives. Les actions développées conjointement peuvent prendre des formes diverses (accueil des jeunes en stages sportifs de vacances, conception et animation d'espaces sportifs mobiles sur les territoires de vie des jeunes, accueil ponctuel ou pérenne de jeunes sur les équipements publics gérés par l'UCPA, ...) mais les principes d'intervention demeurent : les jeunes sont sélectionnés en partenariat avec les structures sociales et de jeunesse des collectivités dont ils dépendent, l'encadrement est professionnalisé, et les actions visent à être pérennisées pour permettre le développement de leurs impacts quantitatifs et qualitatifs à moyen terme. L'ANCV et l'UCPA soutiennent près de 15.000 jeunes chaque année.
- Avec Raid'Aventure, l'Agence soutient l'organisation de stages sportifs encadrés par des bénévoles qui sont le plus souvent des militaires ou fonctionnaires de police à la retraite. En découlent, au-delà des bénéfices intrinsèques à la pratique sportive, des débats souvent riches entre encadrant et participants qui contribuent à favoriser une meilleure connaissance et reconnaissance mutuelles. Plus de 2 000 jeunes sont accueillis chaque année dans le cadre de stages sportifs.
- Avec En passant par la Montagne, l'Agence soutient l'organisation de projets spécifiques montés à partir des sports de montagne. A titre d'exemple, notre partenariat a en 2008 notamment permis de proposer à des jeunes sélectionnés par des structures sociales de s'investir dans des projets à moyen / long terme (3 mois à 2 ans) en leur proposant de suivre des cycles d'activité. Ces cycles ont allié activités de montagne (escalade, alpinisme) et temps de découverte des métiers liés au milieu montagnard (animateur nature, entreprise de travaux sur corde, paysagiste) afin d'offrir aux jeunes des pistes d'orientation et d'insertion professionnelle. Ces actions ne concernent traditionnellement que peu de bénéficiaires, mais c'est plus une approche « sur-mesure » qui est privilégiée ici, compte tenu de la prégnance des objectifs sociaux qui sous-tendent la création de ce partenariat. Près de 150 jeunes sont concernés par les actions en 2011.
- L'objectif d'Action Basket Citoyen à travers les actions d'animation et de sensibilisation est de faire se rencontrer les jeunes des quartiers sensibles avec le monde associatif, de les inscrire dans une pratique pérenne d'un sport, vecteur de citoyenneté. La volonté est d'aller vers les jeunes au cœur de leurs quartiers. ABC fédère, dans le cadre de ses actions, différents acteurs territoriaux autour de la mise en place de l'accès à la pratique sportive : les communes, les bailleurs sociaux, les clubs de basket, les centres de santé, les acteurs associatifs de quartier. En 2011 ce sont près de 2 000 jeunes qui sont concernés par les actions de proximité d'ABC.
- Dans le but de promouvoir et développer un projet d'éducation populaire en direction des jeunes résidant sur des territoires urbains fragiles qui n'ont pas de pratique sportive régulière, l'association Drop de Béton se donne pour objet d'utiliser le rugby comme vecteur de l'insertion sociale de la jeunesse. Drop de Béton travaille en réseau, d'une part avec les collectivités (conseils régionaux, conseils généraux, municipalités) et d'autre part avec des partenaires issus des milieux associatifs, sociaux et socioculturels (MJC, centres de loisirs, centres sociaux, maisons de quartier, centres de vacances, clubs sportifs, sociétés HLM). En 2011 ce sont près de 3 400 jeunes concernés par ces actions.